

Le 32me anniversaire de "La Muse"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PROGRESSION BACHIQUE

Quand, à mes travaux mettant fin,
Le soleil termine sa course,
J'entre au cabaret de Perrin,
Et lui dis, en tâtant ma bourse :
— Ami, l'indigence est mon lot,
Mais dans ta cave je l'oublie;
Pour adoucir les peines de ma vie,
Un demi-pot !

Flacon semblable à mon profit,
Petit, léger, mais salulaire,
Pour te vider il me suffit
De remplir quatre fois mon verre.
Hélas ! pourquoi finir si tôt
Quand un noble feu me dévore ?
Ton jus tarit, mais ma soif dure encore...
Va pour un pot !

Déjà la vineuse gaité
Sur mes maux a passé l'éponge;
Chagrins et soucis m'ont quitté,
Dans le bonheur Bacchus me plonge.
Oubliant les méchants, les sots,
Tout me semble bien sur terre.
Ah ! prolongeons une erreur aussi chère !...
Va pour deux pots !

Sur les vapeurs d'un vin clairé
Je monte au char de la fortune;
De la chambre du cabaret
L'aspect trop mesquin m'importune.
Je suis noble et fais le gros dos;
Pour ma soif serai-je encore chiche ?
Vite Perrin, pendant que je suis riche,
Va pour trois pots !

Je n'aperçois plus les haillons,
De mon état triste livrée;
De croix, de rubans, de galons,
Je vois ma veste décorée.
Encore un coup, je suis héros,
Et ma valeur m'élève au trône;
Ah ! mes amis, pour boire à ma couronne,
Va pour cinq pots !

Mais il faut quitter le bouchon,
Ma moitié m'attend à la porte;
En sortant je suis par Fanchon
Etrillé de la rude sorte.
Au lit, tandis que ses gros mots
Gourmandent mon ivrognerie,
A ses côtés, en rêvant, je m'écrie :
Va pour six pots !

J. Petit-Senn.

LE FEUILLETON



POULARD ET MOTTU

III

UNE AVENTURE DE VOYAGE

Lorsque ils arrivèrent dans les environs immédiats de Morges, le soir tombait. On entendait les flonflons d'une fanfare, jouant des danses, et une rumeur de fête s'épandait autour de la cité.

— C'est peut-être l'abbaye, suggéra Mottu.
Mais, au lieu de lui répondre, Poulard murmura :

— Zut ! un cognac... Il nous a vus.
En effet, un beau gendarme, en grande tenue, contait fleurette à une bobonne, près de la grille d'un jardin entourant une maison vaste, à volets verts et blancs, maison d'État, la cure, sans doute. Et, comme l'avait fort bien remarqué Poulard, ce beau gendarme les avait vus. Ils eurent un très bref mouvement d'hésitation, mais qui, sans doute, n'échappa point au représentant de l'autorité, car, après deux mots dits à la petite bonne, celle-ci s'enfuit en courant vers la maison, tandis que le

gendarme marchait à la rencontre des deux voyageurs.

— Ça y est, fit Poulard, on est fait. Le diable l'emporte. Et puis, c'est un jeune, et les jeunes sont pas commodes.

Mottu n'ajouta rien. D'ailleurs, il n'en eut guère eu le temps, car le gendarme était à deux pas, qui les interpelait :

— On se promène ?

— Oui, monsieur le gendarme, dit Poulard.

— Et où allez-vous, si je ne suis pas trop curieux ?

— Eh ! bien, voilà... On va sur Morges... On cherche du travail...

— Oui, oui, en priant le bon Dieu de n'en pas trouver.

— Oh ! pourtant...

— Avez-vous des papiers ?

— Bien sûr...

— Montrez-voir ça...

Chacun tira de sa poche l'acte d'origine grasseux et usé qui ne les quittait pas... Le gendarme parcourut ces pièces... Poulard se demandait : « Que va-t-il faire ? Un vieux nous lâcherait sans se faire de bile, mais les jeunes, ça veut se montrer, ça aime les rapports... Il ne nous lâchera pas... » Poulard, expérimenté, voyait juste. Le gendarme, après avoir mordillé d'un air grave sa fine moustache blonde, le déclara de bonne prise.

— Faut venir avec moi au poste. Le brigadier décidera. Avez-vous de l'argent ?

— Quelques centimes, pas beaucoup...

— C'est ça ! c'est ça ! Je pensais bien. Vagabondage. Allons, en route.

Ils marchèrent devant, très penauds, la tête basse, traînant les pieds et quelque peu gênés par les regards curieux et malveillants des passants, qui leur trouvaient, sans doute, des figures patibulaires et la tournure d'assassins et de bandits. Promptement, la légende d'un crime et de deux arrestations sensationnelles se créa dans la ville et se répandait de maison à maison. Mais cela, comme dit Rudyard Kipling, c'est une autre histoire.

Le brigadier de gendarmerie qui reçut, au poste, nos deux voyageurs avait l'air d'un bon homme : vieille tête de soldat, moustache et barbiche grisonnantes. Il en avait vu passer quelques centaines devant lui, de ces malchanceux qui courent les routes et il ne se frappait pas. Tranquillement, il écouta le rapport de son subordonné, puis, se tournant vers Poulard :

— Alors, dit-il, sans domicile, sans argent.

— Demande pardon, monsieur le brigadier, nous habitons « Losenau ».

— Vous dites ?

— Ah ! oui, excuse... J'ai voulu dire Lausanne...

— Bon ! Et où ça. En Sauvabelin, au bivouac.

— Non, monsieur le brigadier, chez madame Bovard, à la Cité.

— Qu'est-ce cette dame Bovard ?

— Elle tient le Café des Amis...

— Hum ! hum ! Eh ! bien, on va voir ça. En attendant, je vous garde.

Et, s'adressant au gendarme qui les avait arrêtés :

— Mettez les « derrière », dit-il.

(A suivre.)

SAMI DE PULLY.

LE TIGRE ELASTIQUE. — Un émule du célèbre Marius, de Marseille, dit un jour à l'un de ses amis :

— Ecoute, mon cher, il te faut me rendre un service. Tu sais que lorsque je raconte quelque chose, je me laisse toujours aller à de ridicules exagérations que, du reste, personne ne prend au sérieux. Mais, c'est égal, cela me fait une déplorable réputation et me jouera, un beau jour, un vilain tour. Quand donc, au cours d'un récit, je succomberai à mon triste travers, arrête-moi en me pressant le pied.

— Entendu, mon vieux. Mais tu obéiras alors.

— Je te le promets.

Le lendemain, déjà, les deux amis se retrouvent, en compagnie cette fois. Naturellement notre compagnon, en verve, raconte ses « chasses dans les Indes orientales ».

— Un jour, fait-il, je me trouve soudain face à face avec un tigre qui avait cinq mètres de long et deux de hauteur.

Son ami lui presse le pied.

— Oui, enfin, cinq centimètres sur deux.

ASSOCIATION DES VAUDOISES

La Vaudoise.

Dans son assemblée du 22 février, « La Vaudoise » (Vevey) a constitué son comité comme suit :

Présidente : Mme M. Margot; vice-présidente et commissaire du costume : Melle M. Savioz; secrétaire-caissière : Melle Odette Tréhan; membre adjointe : Mme E. Beauverd.

Les réunions de La Vaudoise ont lieu chaque mercredi soir, à l'Ancien Casino.

La Veveysanne.

« La Veveysanne » a composé son comité comme suit :

Présidente : Mme Gavillet, villa Marguerite s. Corseaux; vice-présidente : Mme Anna Chappuis; secrétaire : Melle Rosa Beroud; caissière : Melle Yvonne Gaudard; archiviste : Melle Inès Carrard.

Les réunions ont lieu le lundi soir, à 20 h., au Collège Industriel de Vevey, place du Collège. La Veveysanne prépare sa soirée annuelle pour le 25 mars, au Théâtre de Vevey.

A Genève.

La présidente de la Section de Genève reste Mme S. Emery-Veillard, chemin des Clochettes 4, Champel, Genève. Les réunions de la section ont lieu le troisième mardi de chaque mois, à Rive, au local de la Croix-Bleue, rue Pierre Fatio 8.

A Orbe.

Les Vaudoises d'Orbe feront leur première soirée dimanche 12 mars, à 19 h. 30, au Casino. Au programme : « La Moufferrine », « Place aux femmes », « A la Chotte » (de Mme Matter-Estoppey) et une scènette d'enfants, « Le Chaperon Rouge », et chants.

Royal Biograph. — La dernière création du célèbre artiste John Barrymard : **Docteur Jockyll et M. Hyde** sera certainement très commentée à Lausanne. En effet, **Docteur Jockyll et M. Hyde** est un drame impressionnant, qui pose la question de la double existence de l'homme. Chacun voudra voir cette œuvre merveilleuse qui laissera à chacun une forte impression de grandeur et de beauté. Ajoutons au même programme : **Le jour de démenagement**, comédie en 2 actes, et **Charlot en fuite !**, un succès de fou-rire en 2 actes. Enfin, **La Ville Défendue ou Une visite au Vatican**, splendide film documentaire. Dimanche 5 mars, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Kursaal. — Ce soir, samedi, à 20 h. 30, et dimanche, en matinée, à 14 h. 30, deux dernières représentations à prix réduit (1/2 tarif à toutes les places) de **Phi-Phi**, la triomphale opérette légère de Christiné.

Dimanche, en soirée, à 20 h. 30, dernière de **Faust**, opéra en 5 actes de Gounod, avec Melle Maryse Reybel, du Trianon-Lyrique de Paris, plusieurs autres solistes, chœurs et orchestre renforcés. Prix ordinaires des places.

Lundi, relâche. Mardi et mercredi : **Le Comte de Luxembourg**. Vendredi : **La Traviata**.

Le 32me anniversaire de « La Muse ». — Un bel âge. Et comme elle le porte allégrement, « La Muse ». Jamais elle n'eut plus de vie; jamais elle ne déploya plus d'activité. Ses succès se touchent; ils ne se comptent plus. Donc, pour fêter ce 32me anniversaire, « La Muse » a monté, avec le concours de ses meilleurs artistes, une pièce dramatique en 3 actes, de Gabriel Trarieux, **L'Alibi**. La première a eu lieu hier soir, vendredi. Ce fut remarquable. Mise en scène très soignée; impeccable interprétation. Ce soir, samedi, au Grand Théâtre, toujours, 2me représentation, qui sera suivie du bal traditionnel. Ce qu'on va foxtroter, bostonner, on-steper et s'amuser.

Grand Théâtre. — La Compagnie des Artistes du Grand Théâtre, qui a assumé la direction de cette scène, vient, après une série de salles combles qu'ont justifiées les représentations des **Misérables**, de Victor Hugo, de monter **Le Simoun**, de Le Normand, une pièce très habile, très impressionnante — pas pour les jeunes filles, par exemple — et qui est montée et interprétée de façon admirable. Demain soir, dimanche, deuxième de **Le Simoun**.

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G.462 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.